

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
12638

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Plan pauvreté : mise en place d'une expérimentation d'accompagnement global renforcé des jeunes bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux politiques publiques mises en œuvre par les maisons départementales de la solidarité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté menée conjointement par l'Etat et le Département des Bouches-du-Rhône, des actions sont conduites tant au plan opérationnel qu'au niveau des partenariats dans les domaines de l'accompagnement social et professionnel des jeunes.

Le projet expérimental présenté porte sur l'accompagnement global de type renforcé pour les jeunes bénéficiaires du RSA de moins de 26 ans et les jeunes sortants de l'ASE.

En lien avec les orientations du programme départemental d'insertion, ce projet a pour ambition de lutter contre le maintien dans le dispositif du RSA, d'augmenter le nombre de contractualisations dans l'emploi et d'éviter les sorties sèches de l'ASE. De plus, les questions de repérage et de prise en charge des jeunes non accompagnés « bénéficiaires du RSA » sont d'une grande actualité. Concrètement, l'accompagnement global consiste en un parcours qui s'appuie sur l'orientation et l'accompagnement des jeunes par les travailleurs sociaux des maisons départementales de la solidarité (MDS), des pôles d'insertion et du service de l'ASE.

Ainsi, le Département a souhaité développer le partenariat déjà existant avec les missions locales du territoire, dans une logique de « circuit court ». La mission locale s'engage à réaliser un diagnostic approfondi pluridisciplinaire de la situation du jeune, à proposer un plan d'actions et à mettre en œuvre l'accompagnement global renforcé.

Porté par trois missions locales situées sur les territoires de l'Etang de Berre, du pays salonais et de La Ciotat, ce projet se décompose en deux temps :

- 1/ La première phase, dite « intensive », propose des temps de rencontres individuelles et collectives, avec différents professionnels autour du jeune, tels que psychologues, assistantes sociales ou médecins ;
- 2/ La seconde phase, dite « mise à l'emploi », doit permettre de confronter le projet du jeune à la réalité professionnelle.

Cette initiative novatrice et porteuse permettra d'accompagner près de 120 jeunes bénéficiaires du RSA et sortants de l'ASE.

Ce rapport concerne le financement des trois missions locales porteuses du projet expérimental d'accompagnement global renforcé, d'un montant de 96 000 €, cofinancés, dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'Etat et le Département, à 50 % par l'Etat pour un montant de 48 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL